

## SERVICES DE PROXIMITE ET VIE LOCALE



LYCEE PROFESSIONNEL  
PAUL GAUGUIN

10 av. de la Recherche Scientifique  
45071 ORLEANS Cédex 2

☎ 02 38 69 16 88

📠 02 38 63 89 93

💻 Ce.0450786k@ac-orleans-tours.fr

### VOUS AIMEZ :

- *Rendre service, aider les personnes en difficultés sociales*
- *Organiser des activités éducatives ou récréatives ...*

### VOUS ETES CAPABLE :

- *D'écouter, d'être attentif aux autres*
- *De communiquer, de servir de médiateur entre plusieurs personnes ou entre une personne et une institution*
- *De créer, d'organiser, d'encadrer, d'animer une activité destinée à un groupe*

### Le titulaire du Bac Pro

« Services de Proximité et Vie Locale » doit être capable de :

- *Secteur G1 :*  
*Accueillir et orienter, sécuriser les espaces ouverts au public*
- *Secteur A2 :*  
*Organiser et participer à l'animation d'activités éducatives, récréatives, associatives, aux publics divers (enfants, adolescents, personnes âgées ...)*

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

*La formation se déroule sur deux ans :*

- *Une formation en milieu scolaire de 30 heures (dont la moitié en enseignement professionnel)*
- *Des périodes obligatoires de formation en entreprises ( 18 semaines réparties sur deux ans, évaluées à l'examen)*

## AU LYCEE . . .

★ VOUS ETES TITULAIRE D'UN BEP  
« CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES »

★ ACCES POSSIBLE EGALEMENT  
sous réserve d'un bon dossier et d'une forte  
motivation, avec :

- BEPA Services aux personnes
- Autres diplômes du secteur sanitaire et social (DAVS, DAMP ...)
- Autres BEP ou réorientation SMS (après positionnement)

### ENSEIGNEMENT GENERAL

- Français
- Histoire et géographie
- Langue vivante 1 Anglais
- Mathématiques
- Arts appliqués
- Education Physique et sportive

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Techniques de communication et médiation sociale
- Environnement social, milieux professionnels et modes d'intervention
- Cadre juridique des interventions
- Approfondissement du travail en secteurs G1 et A2 (voir ci contre)



**Ecole - Entreprise**  
Efficace Ensemble

## EN ENTREPRISE . . .

**1<sup>ère</sup> année : 6 semaines de stage**

**2<sup>ème</sup> année : 12 semaines de stage avec  
évaluation à l'examen du projet  
d'activité réalisé**

*Ces stages permettent à l'élève :*

- *De s'insérer dans une équipe de professionnels*
- *de découvrir le fonctionnement des institutions*
- *De mettre en œuvre concrètement des activités en application des savoirs acquis en classe*

### Secteurs d'activités :

- G1 : équipements sociaux, sportifs, centres commerciaux et tout espace ouvert au public
- A2 : centres sociaux, foyers, maisons d'animation, centres social (CAF, mairies de quartier, services de l'Etat ...) culturels, offices d'HLM, secteur

## VOTRE FUTUR METIER . . .

- *Agent de prévention ou médiation*
- *Coordinateur social*
- *Technicien conseil (accueil spécialisé en secteur social)*
- *Animateur d'activités socio-éducatives ou associatives*

IL EST POSSIBLE DE POURSUIVRE  
SES ETUDES,  
AVEC UN BON DOSSIER ET UNE  
FORTE MOTIVATION,  
VERS UN BTS OU UNE  
FORMATION SPECIALISEE DU  
SECTEUR EDUCATIF OU SOCIAL

*Votre Conseiller d'Orientat-ion-Psychologue peut  
compléter ces informations*